

BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTION (Honoraires à la charge de l'acquéreur)

Jusqu'à 25.000 €	Forfait 2 500 € T.T.C.
De 25.001 € à 70.000 €	7 % T.T.C.
De 70.001 € à 200.000 €	6 % T.T.C.
De 200.001 € à 500.000 €	5 % T.T.C.
De plus de 500.000 €	4 % T.T.C.

- ▶ Ces tarifs sont établis au taux de T. V. A actuel : 20 %.
- ▶ Certaines affaires font l'objet d'une tarification particulière.

RAISON SOCIALE :
PARFAIT CONSULTING
IP IMMOBILIER

Siège social :
Avenue Jean Monnet - La Rochellère 3
17000 LA ROCHELLE

Forme sociale : SARL

Représenté par :
M. PARFAIT Laurent
Gérant

Nombre d'établissements : UN

Fait à LA ROCHELLE, le 15 mars 2012

Pour la Préfète
et par délégation
Le Chef de Bureau

Pascal LIE



Peut recevoir des fonds

Organisme(s) de garantie (3) :

CGAIM
89, rue La Boétie
75008 PARIS

Compte dépôt (4) n° :

52089436001

Ouvert par (5) : CRÉDIT AGRICOLE
1 bis, rue Galliéni
17000 LA ROCHELLE

Signature ou du ou des représentants
de la personne morale.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la Charente-Maritime

CARTE PROFESSIONNELLE

MENTION (*)

TRANSACTIONS sur immeubles et fonds de commerce

GESTION IMMOBILIERE

MARCHANDS DE LISTES

PRESTATIONS TOURISTIQUES

PRESTATIONS DE SERVICES

(Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 modifiée par l'ordonnance n° 2004-634 du 1er juillet 2004 et décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 modifié par décret n° 2005-1315 du 21 octobre 2005.)

N° 5/612

VALABLE DIX ANS

(à compter de la date de délivrance de la carte figurant au verso)

(*) Cocher la case correspondante

